

Intervention de Fabienne LEVY Conseillère régionale du Groupe U.D.C. et Apparentés

Rapport n° 15.14.615

« Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de l'association Les Nouvelles Subsistances 2008 à 2013 »

(seul le prononcé fait foi)

C'est toujours avec beaucoup d'intérêt que nous prenons connaissance des rapports de la Chambre Régionale des Comptes concernant les institutions que nous finançons ou les politiques que nous mettons en place.

On regrettera quand même que ce rapport arrive en fin de mandature parce que pour une fois vous auriez pu Monsieur le Président montrer à votre collègue Gérard Collomb que sans nous et notre expertise rien ne peut être fait dans sa ville et demain dans la métropole en matière culturelle, et nous aurions pu occuper toute notre place enfin !

Mais ça n'est plus très grave, nous nous en chargerons en janvier.

En commission culture, Isabelle Chardonner remplaçante de Abraham Bengio mais aussi de notre Vice-présidente bien aimée nous a évoqué en réponse à mes questions son étonnement de recevoir ce rapport, puisqu'au fond nous étions impliqués à la marge et que nous ne recevions pas d'autre rapport notamment sur le théâtre dans la région ; j'en suis sincèrement désolée mais je suis aussi sincèrement étonnée de cette réflexion car bien sur comme Isabelle le précisait en commission, les new subsistances sont un laboratoire d'expérimentation international consacré aux nouveaux langages du spectacle vivant les plus fragiles, arts de la rue et du cirque danse, bien financées par la Région.

Car enfin les subsistances sont bien dirigées par Monsieur Walter qui lui même dirigea la Villa Gillet qui elle même sert aussi de réseau aux Subsistances.

Car enfin les festivals Mode d'Emploi ou les Assises du Roman ou les résidences d'artistes qui ne pourraient être ailleurs sont bien des outils fait maison c'est à dire en financement croisé Ville, Région et Etat, et n'auraient pas d'existence sans notre appui financier à ce que je sache !

Les Subsistances vivent à 91% de financements publics ! Alors bien sur je ne m'égarerais pas sur la programmation, sur les compagnies en résidence, je n'aurais aucun regard sur l'esthétique, mais juste sur les remarques faites par la chambre.

Avec ce rapport, nous ne sommes pas au bout de nos surprises. Nous avons déjà depuis longtemps des interrogations. Nous vous avons d'ailleurs déjà interpellé. Mais là nos critiques sont confirmées par la Chambre Régionale des Comptes. L'étendue des dysfonctionnements précisément détaillés dans ce rapport est remarquable de régularité.

Tous les niveaux sont concernés ! Et, les observations de la Chambre Régionale des Comptes sont cinglantes !

Au fil des pages, c'est une multitude d'irrégularités qui sont pointées, à commencer par la gouvernance.

L'équipe de direction décide seule, sans contrôle, avec une assemblée générale et un conseil d'administration relégués à un rôle subalterne. Le rapport note une « carence importante des réunions de l'assemblée générale et du conseil d'administration qui sont censés prendre les décisions les plus importantes ». Les délégations de signatures aux dirigeants sont irrégulières et les modalités de contrôle ne sont pas respectées. Songez par exemple, que c'est l'équipe de direction qui fixe elle-même l'évolution de sa rémunération, sans en référer au conseil d'administration et dans un flou comptable total. Il y a vraiment de quoi être consterné !

Comme le dit le rapport, il y a des éléments pour requalifier la direction en « dirigeant de fait » ! Les conséquences peuvent être lourdes tant en matière fiscale qu'au regard de la responsabilité des dirigeants...

Autre « bizarrerie », le Conseil d'administration n'a jamais été amené à se prononcer sur la ligne artistique. On peut même se demander s'il y a un Conseil d'administration vu l'absence de ses membres.

C'est un fonctionnement carrément à l'opposé de l'esprit et de la lettre d'un vrai fonctionnement associatif.

Le modèle économique des Subsistances est tout autant « surréaliste ». Les artistes bénéficient d'un accueil et d'un apport financier et technique totalement gratuit. La Chambre s'étonne à juste titre que les Subsistances ne bénéficient d'aucune contrepartie et qu'elles abandonnent ses droits de coproducteur sur les spectacles créés. La réussite d'un spectacle créé aux Subsistances n'entraîne aucune retombée financière pour l'association. En d'autres termes, les Subsistances coûtent cher mais ne rapporte rien en termes de recettes. Pourtant, nous dit le rapport, un partage des droits sur la coproduction est juridiquement envisageable.

Les Subsistances vivent grâce à des subventions publiques (plus de 90 % des ressources), je l'ai déjà précisé, et n'ont pas cherché ou n'ont pas été encouragées à diversifier leurs financements. Vous auriez pu Monsieur Queyranne et Madame la Vice-présidente montrer à votre ami Gérard ce que signifie le mécénat par exemple.

La chambre rajoute aussi que le processus de sélection des artistes n'est pas encadré et manque de transparence, les chiffres de fréquentation sont mal connus ; disons que les chiffres sont donnés quand elle le juge nécessaire par l'association.

Sur le plan du personnel, les observations de la Chambre Régionale des Comptes sont là aussi sidérantes. Les Subsistances n'appliquent pas la convention collective de secteur pourtant obligatoire. Les dépenses de personnel (1,2 M d'euros en 2013) ont augmenté de 5,1 % par an en moyenne depuis 2008 !

S'ajoute à cela des « *primes exceptionnelles récurrentes* ». Ce sont les termes mêmes du rapport, mot pour mot. Et en plus je passe sous silence les remarques sur les frais de déplacements, de missions et de réception insuffisamment encadrés.

Vous êtes aussi coresponsable de toute cette opacité et de toutes ces irrégularités. Avoir une politique lisible en matière culturelle c'est se protéger de la critique n'est ce pas ?

Si bien sur, la ville de Lyon est le principal bailleur financier des Subsistances (3,1 millions d'euros de subvention par an, au total) nous ne sommes pas pour autant non concernés.

Chaque année c'est environ 325000 euros qui sont attribuées aux subsistances et environ 600000 euros à la villa Gillet et je passe les financements mode d'emploi ou assises du roman D'ailleurs la villa Gillet est au travail pour trouver un nouveau souffle je crois. C'est une expression qui me plait nous allons nous en préoccuper.

Avec ce rapport, Monsieur Queyranne, vous montrez soit votre trop grande politesse à effectuer un contrôle soit votre asservissement à la métropole et la ville de Lyon.

Vous avez laissé faire et là ça ne passe plus parce que la région n'est pas seulement une collectivité de gestion mais elle doit remplir clairement une mission en matière culturelle sans être asservie et en ayant pour priorité l'accompagnement de l'émergence par des structures de pointe.

Vous êtes en faute sur le plan du contrôle financier mais aussi du plan des relations contractuelles avec l'association. La convention de subventionnement est restée inchangée, et il n'y a eu aucun bilan depuis 2003.

D'ailleurs ca m'a fait beaucoup rire car la vie n'est qu'un éternel recommencement

En partant de la Vice-présidence en 2004 de la culture à la Région Rhône-Alpes j'ai dit à Monsieur Bengio alors encore DRAC de se préoccuper de la villa Gillet et des subsistances car rien n'était clair... et de faire évoluer la situation ! Et surtout des bilans clairs.

Voire d'y créer un EPCC pour avoir une ambition vraiment partenarial et régionale sur l'émergence et laces de tous et toutes à la culture durable

Ce rapport vous oblige monsieur Queyranne, vous bien sur et ceux qui vont vous succéder rapidement oui car nous connaissons bien les causes : il faut mettre à plat ce système en relation avec la ville de Lyon mais aussi la métropole qui aujourd'hui entre de plein fouet dans ces organisations à rayonnement métropolitains et régional.

Au moment où les avis de taxe d'habitation et de taxe foncière arrivent dans les boites aux lettres, on mesure encore davantage cette gestion obscure et incohérente de l'argent public !

Notre gestion doit être rigoureuse et exemplaire. Ce rapport montre que vous avez beaucoup de progrès à faire et qu'il est grand temps que ca change !

Le changement est en route.

Je vous remercie.